

# LE DISPOSITIF COLLECTE-TRI-RECYCLAGE, UN CHOIX RESPONSABLE

## REVIPAC, partenaire légitime ?

De par son origine tout d'abord. REVIPAC a été créé en 1993 par les organisations professionnelles de la filière emballage papier-carton et a co-fondé Eco-Emballages. C'est un engagement fort et pérenne de l'industrie papetière, soucieuse d'assurer sa part de responsabilité dans la fin de vie des emballages papier-carton.

De par sa spécialisation. REVIPAC a été créé de surcroît pour assurer la reprise et le recyclage des emballages papier-carton ménagers usagés. Davantage qu'un métier, une prise de responsabilité !

De par son engagement à garantir la reprise et le recyclage des emballages ménagers papier-carton usagés, par son choix d'appliquer le principe de recyclage de proximité, le nouveau dispositif est au service du développement des territoires.

## Toutes les collectivités territoriales sont concernées !

Pour atteindre 75% de recyclage en 2012, tous les citoyens doivent pouvoir trier. L'effort du "citoyen-trieur", le financement du dispositif, contribuent aussi à la vitalité de l'économie et du développement local.

Le dispositif collecte-tri-recyclage doit être un véritable service universel. C'est le sens de l'engagement de REVIPAC.

La Garantie de Reprise et de Recyclage s'applique, en effet, à chaque collectivité territoriale signataire d'un contrat avec les organismes agréés et ayant fait appel à la Garantie de Reprise et de Recyclage, cela quelle que soit la taille, la situation géographique de la collectivité, dans des conditions techniques et financières identiques, clairement définies au préalable.

Cet engagement est irrévocable. Quelles que soient les conditions économiques, la mise en

œuvre de la garantie est acquise aux collectivités qui la demandent. Le choix de REVIPAC est celui du dispositif collecte-tri-recyclage au service du développement d'une société de recyclage créatrice de valeurs sur les territoires.

Fondé depuis ses origines sur la mutualisation et la solidarité des professionnels de la filière emballage papier-carton, REVIPAC a démontré au fil des années son rôle essentiel pour la sécurité et la pérennité des dispositifs mis en place.

## Nos valeurs

- > RESPONSABILITÉ > TRANSPARENCE
- > TRAÇABILITÉ > SOLIDARITÉ
- > PÉRENNITÉ > PROXIMITÉ > ÉQUITÉ

## Les chiffres significatifs du recyclage en 2008



## AGENDA DES VISITES D'USINE

- > Le 17/06/09 SMURFIT KAPPA PRF Papeterie de Saillat à Saillat sur Vienne (87)
- > Le 15/10/09 EUROPAC Papeterie de Rouen à St Etienne du Rouvray (76)
- > Le 24/11/09 SEYFERT PAPER à Descartes (37)
- > Le 17/12/09 EMIN LEYDIER Usine de Nogent-sur-Seine à Nogent-sur-Seine (10)
- > Le 26/01/10 SMURFIT KAPPA PRF Cellulose du Pin à Biganos (33)
- > Le 09/02/10 SMURFIT KAPPA PRF Papeterie de la Seine à Nanterre (92)
- > Le 27/04/10 SICAL Société Industrielle des Cartonneries de Lumbres à Lumbres (62)

# QUESTIONS/RÉPONSES

## REVIPAC soutient l'engagement d'Eco-Emballages pour recycler 75% des déchets en 2012. Quelle est sa contribution ?

> Nous avons créé les conditions qui permettent à toutes les collectivités et à leurs concitoyens de participer au processus et d'atteindre cet objectif. Nous avons donc posé les bases, nous avons élargi et simplifié les consignes de tri pour consolider et atteindre cette proportion de trois-quarts des emballages ménagers usagés à recycler.

## Le recyclage est-il un réel enjeu économique ?

> Oui. Nous avons dépassé le stade de la simple gestion des emballages ménagers usagés. Nous sommes engagés, au niveau mondial, dans la construction d'une véritable société du recyclage. Ce projet va aboutir à un fonctionnement circulaire de l'économie : il exprime la volonté globale des acteurs de la chaîne de valeur impliqués dans cette véritable démarche de développement durable.

## Le recyclage progresse-t-il au fil des ans ?

> Le recyclage des emballages ménagers papier-carton usagés n'a cessé de progresser au fil des ans. De 0% en 1992, nous sommes passés à 60% en 2008.

## Vous êtes intéressé(e) pour recevoir des informations de REVIPAC

Merci de nous préciser votre demande

.....  
 .....  
 .....

Remplissez le coupon et adressez-le à :  
**REVIPAC - 6 rue Auguste Bartholdi - 75015 PARIS**  
 Nom..... Prénom.....  
 Collectivité.....  
 Fonction.....  
 Adresse.....  
 Code postal..... Ville.....  
 Téléphone.....  
 Mail.....

## Pour en savoir plus...

Retrouvez et téléchargez tous les documents de référence sur notre extranet [www.revipac.com](http://www.revipac.com).  
 Identifiant : CT - Mot de passe : CT

Publication : REVIPAC - 6 rue Auguste Bartholdi - 75015 Paris  
 Tél. : 01 45 79 88 99 - Fax : 01 45 79 39 33  
 Email : [revipac@wanadoo.fr](mailto:revipac@wanadoo.fr)  
 Conception : AdGENCY - Rédaction : AdGENCY  
 Crédit Photos : Alain Zimeray

# ACTIONS RÉGIONALES

## COMPTE-RENDU DES VISITES D'USINE

n°6 - Octobre 2009

## ÉDITO



La crise n'est pas terminée, toutes les activités industrielles sont touchées et le secteur de l'emballage papier-carton, souvent présenté comme un baromètre de l'économie, n'échappe naturellement pas à la règle.

Certes, le contexte est difficile, mais cela ne fait que renforcer notre motivation, accroître notre engagement dans la reprise et le recyclage des emballages ménagers présents dans le circuit municipal. En effet, depuis 1992, notre industrie s'est engagée à contribuer à l'atteinte des objectifs de recyclage assignés à notre pays par les autorités françaises et européennes et nous sommes déterminés à relever plus que jamais ce défi. Une meilleure gestion des déchets et des ressources naturelles est possible, conformément aux stratégies de développement durable mises en place.

Représentée par REVIPAC, la filière emballage papier-carton a fait du recyclage une priorité et ceci dès 1992. Ce choix s'avère d'autant plus pertinent qu'il est clairement en adéquation avec la politique volontariste de l'Union Européenne.

REVIPAC qui s'est engagé clairement dès l'origine à permettre l'accès, à chaque citoyen et à toutes les collectivités, à la collecte et au tri en facilitant le "geste de tri" et en garantissant la reprise et le recyclage effectif des produits collectés et triés, est bien résolu à poursuivre dans cette voie.

Max Lamiot  
Président de REVIPAC

## SOMMAIRE

Édito de Max Lamiot, Président de REVIPAC	1
Enjeux de société	1
Visite de la Papeterie EUROPAC de Rouen	2
L'exposition REVIPAC	2
Entretien avec M. Quiesse, Directeur de la papeterie	3
Le dispositif collecte-tri-recyclage	4
Agenda des visites d'usine	4
Questions/Réponses	4

## ENJEUX DE SOCIÉTÉ

### La révolution Eco-Emballages

Jusqu'au début des années 90, la quasi-totalité des industriels ne se préoccupait pas de la fin de vie des produits et emballages qu'ils fabriquaient et mettaient sur le marché. Les collectivités, responsables de la gestion des déchets de leurs concitoyens, prenaient en charge les coûts liés à leur traitement.

### 1992 : le tournant !

En avril 1992, un décret impose à toute entreprise mettant sur le marché français des produits emballés, de "contribuer ou pouvoir à l'élimination de ses déchets d'emballages ménagers". L'internalisation du coût de traitement des emballages usagés est officiellement née.

La filière emballage papier-carton s'engage alors à assumer sa part de responsabilité. Elle participe activement à la création du dispositif Eco-Emballages.

Dans le même temps, la nécessité de construire une société de recyclage s'impose dans un monde où la rareté des ressources naturelles apparaît, chaque jour plus criante, et où la capacité de la nature à accepter les produits usagés se restreint drastiquement. C'est la fin programmée du "tout-décharge". L'amélioration très significative des conditions de traitement de nos déchets impose la mise en place d'un nouveau système qui se voit assigner un objectif de recyclage et qui va en partie

masquer les effets des transferts de charges opérés par l'internalisation.

Ces nouvelles orientations n'ont cessé d'être confirmées au cours du temps. En 2008, 60% des emballages ménagers papier-carton usagés ont été recyclés. L'objectif pour 2012 est de 75% pour l'ensemble des emballages ménagers usagés.



### REVIPAC, la Garantie de Reprise et de Recyclage

REVIPAC, organisme à but non lucratif, créé par la filière emballage papier-carton, co-fondateur du dispositif Eco-Emballages, garantit la reprise et le recyclage des produits collectés et triés sur la base du principe de

proximité. Ainsi, REVIPAC avec ses partenaires s'engage envers les collectivités territoriales pour le développement de leurs territoires.

Collectivités territoriales rassurées, collectivités territoriales impliquées : cette garantie a véritablement été la clé du succès du recyclage des emballages ménagers usagés.

Voilà posées les bases d'une économie circulaire : la durée de vie de la matière est allongée, les impacts sur l'environnement sont réduits et les déchets transformés en ressource. L'économie alliée à un environnement protégé, ça marche. C'est le modèle de REVIPAC. Un modèle à suivre !

# VISITE DE LA PAPETERIE EUROPAC À SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY (76800)

Le 15 octobre 2009, REVIPAC organisait la visite de la Papeterie EUROPAC située à Saint-Étienne-du-Rouvray près de Rouen, en Haute Normandie. À l'ordre du jour: le processus de recyclage des emballages ménagers usagés. Découvrez le compte-rendu détaillé de cette journée riche d'enseignements...

## LE GROUPE EUROPAC

Créé en 1995 suite à la fusion de deux sociétés "Papelera de Castilla, S.A." et "Papeles y Cartons de Cataluña, S.A.", Europac S.A. est un groupe espagnol également implanté en France et au Portugal.

Le groupe emploie près de 2 000 salariés dont 159 sur le site de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Illustrant parfaitement la stratégie d'intégration verticale, les papeteries Europac produisent du papier pour ondulé léger à partir d'emballages usagés, essentiellement destiné aux cartonneries du groupe. Fidèle à ses choix industriels, Europac poursuit le développement de sa gamme de papiers légers pour ondulé, à performances identiques.

- 4 papeteries (la papeterie de Rouen est la seule papeterie du groupe en France)

- 20 cartonneries

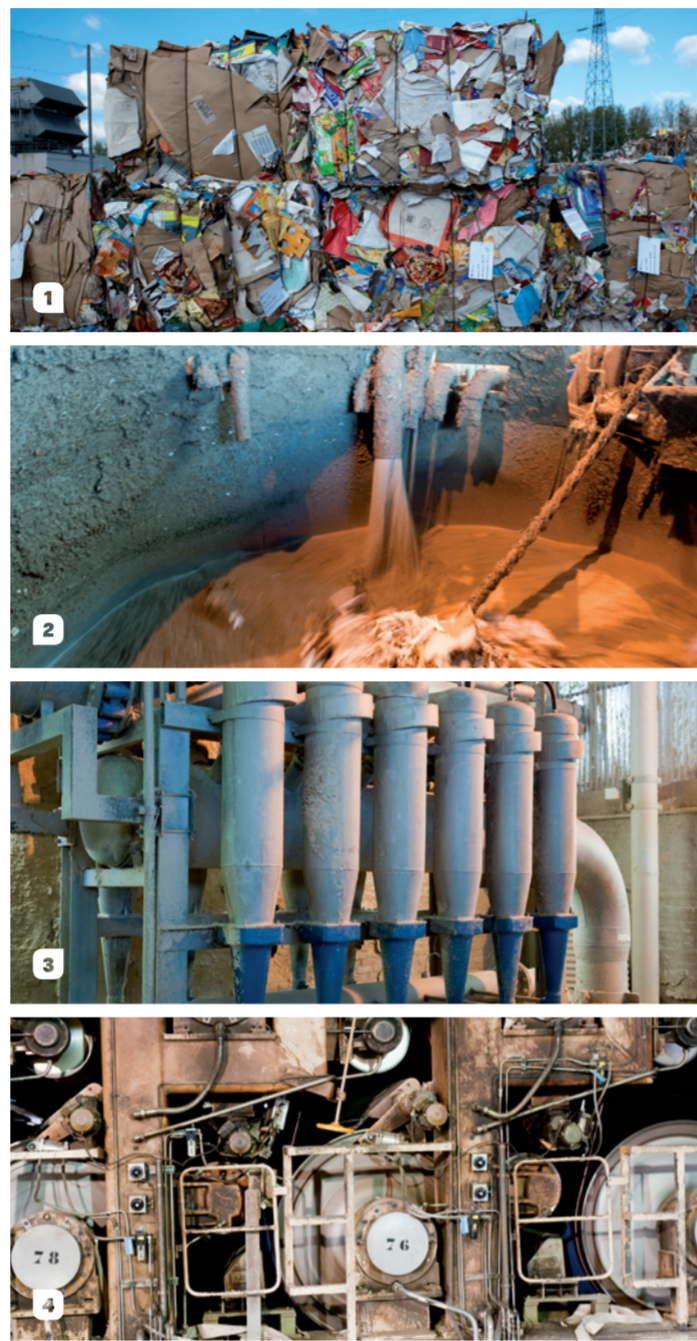
## La papeterie de Rouen : une grande aventure industrielle

Créée en 1928, et rachetée en 2008 par le groupe Europac, l'usine compte aujourd'hui 159 salariés et comprend deux activités : la Papeterie, spécialisée dans la production de papier pour ondulé léger, et la Cartonnerie, spécialisée dans la fabrication d'emballages grands formats pour l'industrie.

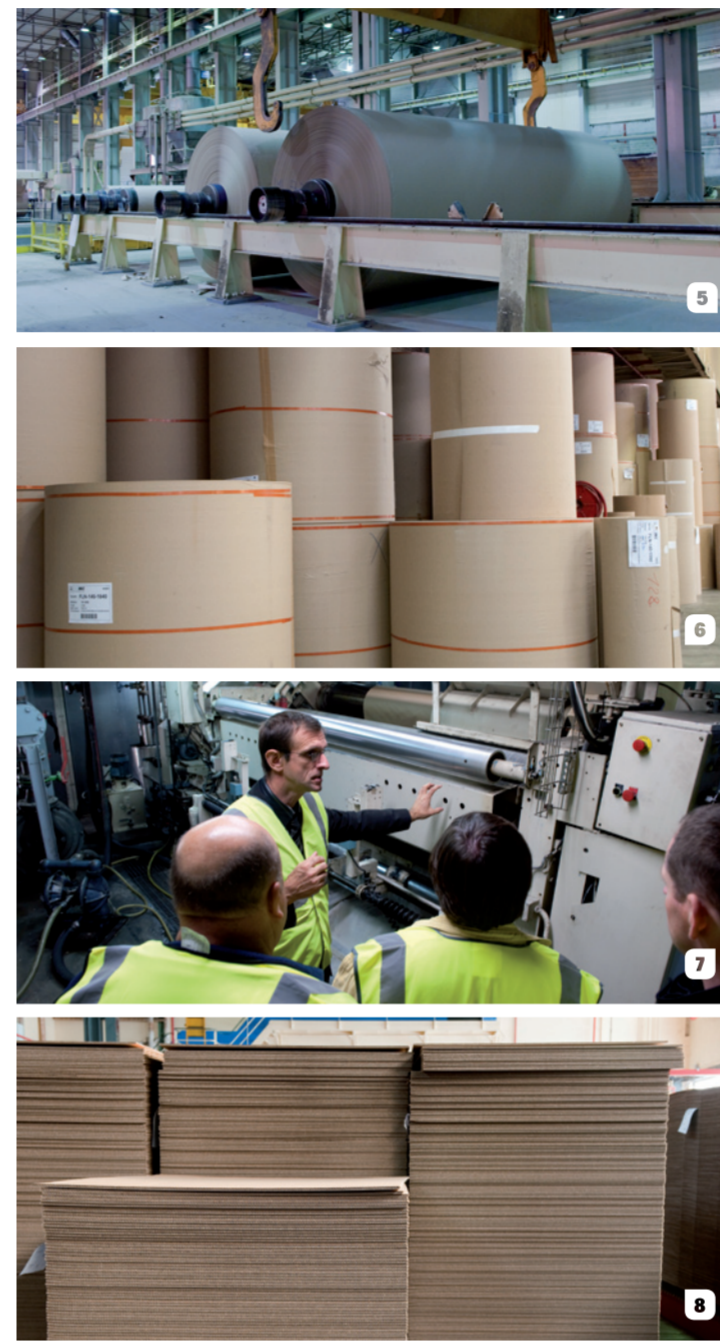
D'une capacité de production de 220 000 tonnes par an, la Papeterie de Rouen fabrique du papier pour ondulé léger exclusivement à partir d'emballages papier-carton usagés. Les emballages ménagers papier-carton usagés représentent 15% des approvisionnements de l'usine.

La spécificité de la papeterie est de fabriquer du papier pour ondulé particulièrement léger de 90g/m<sup>2</sup> ayant les mêmes performances/caractéristiques qu'un papier de 112g/m<sup>2</sup>. Il s'agit d'une prouesse technique rendue possible grâce à un outil industriel spécifique, qui sélectionne les fibres longues et les fibres courtes pour les traiter séparément et qui les mélange de façon appropriée sur la machine à papier, et à une exigence de qualité de la pâte à papier.

La fibre obtenue par recyclage des emballages papier-carton usagés doit être aussi sûre que



1. Balles d'emballages papier-carton usagés - 2. Pulpeur - 3. Épuration - 4. Séchage



5. Bobine mère - 6. Stock de bobines - 7. Onduleuse - 8. Plaques de carton ondulé

## LE MARCHÉ DU PAPIER POUR ONDULÉ RECYCLÉ

- Production française : 2,6 millions de tonnes
- Production européenne (27 pays) : 25 millions de tonnes

La fibre vierge et doit permettre de fabriquer une feuille de papier recyclée ayant les mêmes caractéristiques qu'une feuille de papier issue de fibre vierge. Aucune contamination n'est tolérable (cf. entretien avec le directeur de l'usine page 3).

La cartonnerie fabrique, à l'aide d'une onduleuse, du carton ondulé en assemblant 3 papiers : un papier cannelure ondulé mécaniquement (thermoformé), une couverture extérieure et une couverture intérieure. Les plaques de carton ondulé, ainsi obtenues, sont découpées, pliées et collées pour former les emballages.

**Une priorité : la protection de l'environnement**  
Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles en réutilisant la matière constitutive des emballages et de réduire la consommation d'énergie, l'émission de gaz à effet de serre et la consommation d'eau.

Cette priorité est confirmée par la papeterie qui répond aux exigences de la directive IPPC relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution qui consiste à prévenir les émissions dans l'air, l'eau, le sol, en prenant en compte également la gestion des déchets.

## QUE DEVIENNENT LES BOBINES DE PAPIER FABRIQUÉES À LA PAPETERIE EUROPAC DE ROUEN ?

Une large partie de sa production est directement utilisée par la cartonnerie Europac de Rouen.

La transformation du papier en carton ondulé permet de fabriquer principalement des cartons d'emballage à usage industriel ou commercial (caisses carton ondulé) de grands formats.

## Les participants



# L'EXPOSITION REVIPAC

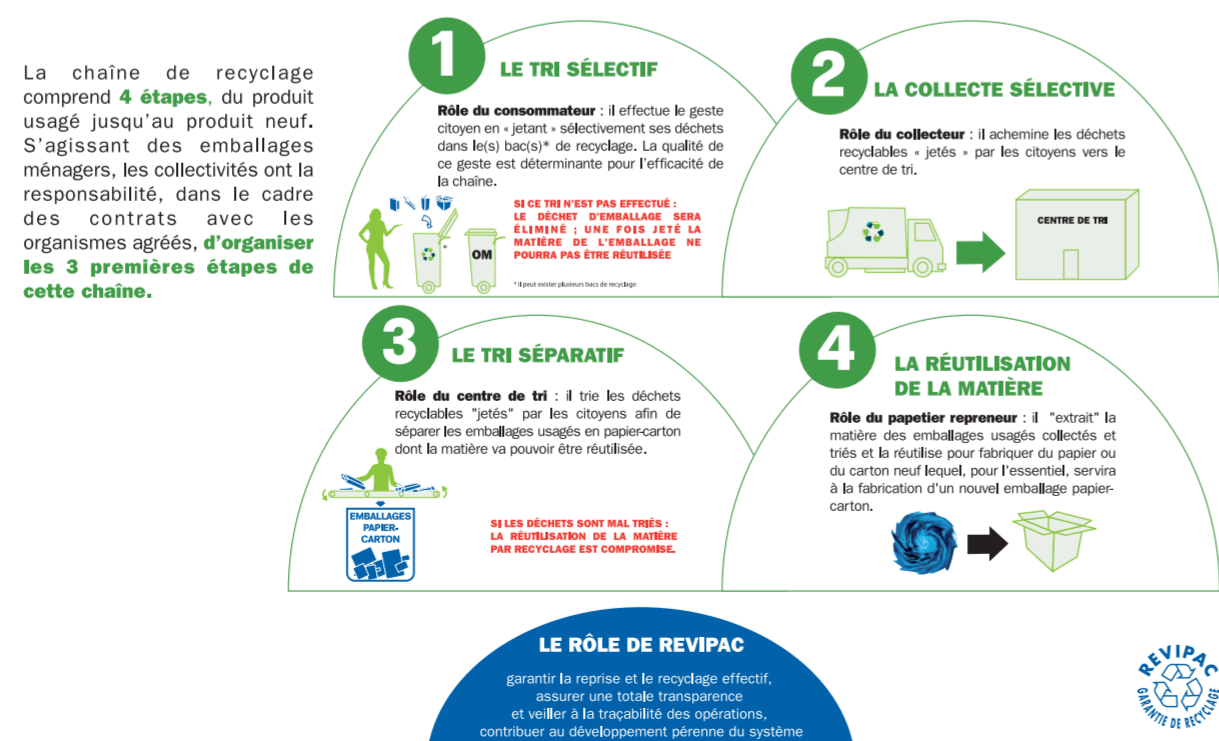
Le recyclage : une ambition partagée, une réussite commune.

Tout au long de l'année et au fil des événements organisés dans toute la France, REVIPAC a présenté les principes et les enjeux du recyclage. Ainsi, à Rouen comme ailleurs, les participants ont pu découvrir les principes de l'économie circulaire à travers les thèmes abordés par les 4 panneaux de l'exposition :

- Emballages et réutilisation de la matière
- Processus de recyclage
- La chaîne de recyclage : les différentes étapes (voir ci-contre)
- Les emballages ménagers et le recyclage

Cette exposition et les commentaires, faits lors de la présentation, permettent d'appréhender le recyclage de manière concrète et d'en saisir ainsi toutes les spécificités, tous les enjeux et tout le potentiel.

## La chaîne de recyclage : les différentes étapes



# ENTRETIEN AVEC MONSIEUR QUIESSE, DIRECTEUR DE LA PAPETERIE EUROPAC DE ROUEN

Présent pour nous expliquer le fonctionnement de son site, M. Quiesse a eu l'amabilité de répondre à quelques questions relatives à son activité. Nous l'en remercions.

**Vous avez évoqué « l'adaptation des normes » pour la reprise et le recyclage des emballages, qu'entendez-vous par cette expression ?**

> Pour pouvoir atteindre un taux de recyclage élevé, la filière a pris ses responsabilités et a accepté de tout reprendre et recycler (exceptés les emballages ayant contenus des produits dangereux), même des emballages difficiles ou coûteux à faire entrer dans le processus de recyclage ; cet effort se traduit par un geste de tri simplifié pour le consommateur. Ce choix représente, bien entendu, un coût pour notre industrie mais il constitue un des leviers d'amélioration du taux de captage et donc de recyclage qui ne pourrait exister si nous avions conservé une vision purement économique.

**Pouvez-vous nous donner un ou deux exemples ?**

> De façon simpliste, on peut dire que la ressource la plus appropriée au recyclage est la caisse en carton ondulé. Les emballages ménagers sont bien plus sophistiqués, nous retrouvons dans une simple boîte de riz, du carton certes, mais aussi des encres, des adhésifs, du vernis, une fenêtre plastifiée... qui réduisent l'intérêt de cette matière. Il va donc falloir « épurer » ces produits pour rendre la fibre obtenue aussi sûre que la fibre vierge. Ce n'est pas neutre, l'élimination des matériaux non fibreux représente un coût pour notre usine.

**Vous avez évoqué « un risque de contamination » lié au recyclage des emballages ménagers, qu'entendez-vous par cette expression ?**

> Il ne s'agit pas là d'un problème de circuit d'origine mais d'un problème de contenu, les emballages ménagers devant être traités de manière séparée dans la mesure où :  
- ce sont les plus difficiles à recycler (présence de vernis, encres en quantité, adhésifs...) ;  
- ce sont eux qui présentent les risques les plus élevés de « contamination » de nos circuits de production et in fine de nos produits. Il faut gérer ces risques avec rigueur, c'est pourquoi le développement du recyclage passe par une organisation rigoureuse de l'ensemble de la chaîne.  
Notre industrie tient à la traçabilité parfaite de ces produits afin de pouvoir s'assurer et garantir la qualité de ses produits, particulièrement pour les produits destinés à l'alimentation.